Accusé de réception en préfecture
001-210101846-20261021-D_2026_10_52-AI
Date de télétransmission : 21/10/2026
Date de réception préfecture : 21/10/2026

D_2026_10_52

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE HAUTECOURT-ROMANECHE

L'an Deux Mil vingt-six, le 7 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie GIVORD, Maire

Nombre de conseillers	
Effectif légal	15
en exercice	15
Présents	13
Votants	15
Pour :	15
Contre :	00
Abstention :	00

Présents : MRS : Vincent AZNAR, Titouan CALLOCH, Etienne DEMIAS, Mathieu DESBOIS, Charles STÖHR

MMES : Karine BLANC, Elisabeth BONNAND, Sylvie BOLLARD, Catherine COQUARD, Jade FOLLET-TROSSET, Céline GIRARD, Nathalie GIVORD, Lydie ROLLIN

Excusées : Mathis BLANC (procuration donnée à Mathieu DESBOIS), Jean-Robert BATAILLE (procuration donnée à Sylvie BOLLARD)

Le quorum est atteint.

Mme Sylvie BOLLARD a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 30 septembre 2026

Objet : Réalisation des diagnostics du bâtiment communal

Madame Le Maire explique que dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment communal situé au 23 route de Neuville, pour l'aménagement de la future épicerie-débit de tabac, des diagnostics obligatoires (amiante, plomb, contrôle technique de construction et sécurité et protection de la santé) sont à réaliser avant toute entreprise de travaux.

2 propositions de devis ont été envoyées :

- Entreprise SOCOTEC : 6 180 € TTC
- Entreprise Alpes Contrôle : 7 896 € TTC

Les prestations étant identiques, Madame Le Maire propose de retenir la proposition la moins disante, à savoir celle de l'entreprise SOCOTEC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

De retenir la proposition de l'entreprise SOCOTEC et d'autoriser Madame Le Maire à signer le devis inhérent. Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance
Sylvie BOLLARD

Le Maire
Nathalie GIVORD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 21/10/2026

MAIRIE DE HAUTECOURT-ROMANECHE
AIN